

Conservation et gestion des espaces agricoles et naturels face à l'extension de l'urbanisation

Riad Fouad Saadé

1 Préambule

- 1-1 L'aménagement du territoire, une notion récente
- 1-2 Définition et objectifs de l'aménagement du territoire
- 1-3 La politique d'aménagement du territoire

2 Clarification des éléments du sujet du groupe de travail

- 2-1 Conservation
 - Préservation du périmètre physique des espaces, pris dans son intégralité, c.à.d.
 - De son sol,
 - De son sous-sol,
 - De son atmosphère
 - Préservation des éléments qualitatifs des espaces en évitant toute dégradation physique, chimique ou biologique
- 2-2 Gestion
 - 2-2-1 Pour les espaces agricoles
 - Mise en valeur / exploitation
 - Dans le respect écologique (c.à.d. agronomique) de l'environnement
 - Avec pour objectif la préservation de la durabilité de l'espace agricole
 - 2-2-2 Pour les espaces naturels
 - Accompagner la nature par une gestion écologique raisonnée de ses ressources
 - Avec pour objectif la jouissance optimale du citoyen et la durabilité de l'espace naturel

3 Etat des lieux (humains et physiques)

- 3-1 Ignorance quasi-totale du sujet au niveau des pouvoirs publics
- 3-2 Niveau très réduit de perception de la conservation et de la gestion des espaces par le citoyen. Problème d'éducation faible à nulle résultant de facteurs multiples.
- 3-3 Evolution des espaces
 - 3-3-1 Espaces agricoles
 - Terres irriguées
 - Terres non irriguées

3-3-2 Espaces naturels

- Forêts
- Réserves
- Destruction:
 - incendies
 - autres

4 Objectifs de la conservation et de la gestion des espaces agricoles et naturels

4-1 Pour les espaces agricoles

4-1-1 Objectifs sociaux

4-1-2 Objectifs économiques

4-1-3 Objectifs de sécurité alimentaire

4-1-4 Objectifs de protection de l'environnement

4-2 Pour les espaces naturels

- Jouissance optimale des ressources de la nature libanaise

5 Outils relatifs à la conservation et à la gestion des espaces agricoles et naturels

6 Propositions destinées à la conservation et à la gestion des espaces agricoles et naturels

Fiche de groupe de travail **A.2**

ATELIER A

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

GROUPE DE TRAVAIL A.2

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

Animateur du groupe de travail : **Dr Riad F. Saadé**, ingénieur agronome, économiste, directeur du CREAL et du Comptoir agricole du Levant.

Rapporteur : M. **Mousbah Rajab**, architecte-urbaniste, Université Libanaise

PROBLÉMATIQUE

Les espaces naturels et agricoles constituent des ressources qui participent au développement économique par la production de produits agricoles et forestiers, et par le maintien de paysage qui favorisent le développement économique. La gestion de ces grands espaces n'est possible à moindre coût que grâce au maintien d'une activité agricole. Dès lors, la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels constituent des enjeux pour la gestion des grands espaces ouverts du pays. Les conditions de production sont liées aux contextes législatif et économique qui organisent la gestion et les transformations des espaces.

.....

INTERVENTION (20 minutes)

"Urbanisme, aménagement et impacts sur la préservation et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels" par **intervenant à déterminer**

THÈMES À ABORDER (dans l'ordre)

1 - (10 minutes) Critiques positives et négatives sur l'impact de l'urbanisation, du cadre législatif et des opérations d'aménagement sur les espaces agricoles et naturels

En quoi l'urbanisation gêne-t-elle l'activité agricole ?

En quoi la dégradation des espaces naturels et agricoles gêne-t-elle le développement économique et social ?

Les outils actuels de l'urbanisme et de l'aménagement sont-ils suffisants pour protéger et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles ?

faut-il favoriser l'urbanisation sur tout le territoire ?

2 - (60 minutes) Propositions

les plans directeurs détaillés prennent-ils en compte de façon efficace les espaces naturels et agricoles ?
faut-il réaliser des plans directeurs généraux et détaillés sur l'ensemble du territoire pour protéger ces espaces ?
que modifier dans la loi de la construction pour renforcer la protection de ces espaces ?
?
que faut-il modifier dans la loi de l'urbanisme pour renforcer la protection de ces espaces ?
faut-il mettre en place des plans directeurs régionaux à l'échelle des grandes plaines agricoles et des grands espaces naturels (haute montagne, grandes forêts, vallées)
quelles mesures fiscales sur le foncier et l'immobilier adopter pour protéger ces espaces ?
quels mécanismes de crédits mettre en place pour protéger et mettre en valeur ces espaces ?
faut-il développer des procédures de concertation entre opérateurs immobiliers et la population résidente avant l'implantation de "grands ensembles" ou de grands projets industriels, commerciaux ou touristiques ?
faut-il continuer de réaliser des remembrements agricoles ?
faut-il; interdire les lotissements et toutes les constructions de plus de 100 m² à usage non agricole dans les espaces agricoles et naturels ?

3 - (30 minutes) Recommandations du groupe de travail

Quels sont les principaux objectifs à atteindre pour renforcer la préservation et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels ?
Quelles sont les priorités à donner dans les propositions d'amélioration ?
Quelles sont les actions immédiates à mettre en œuvre ?
Quelles sont les études à réaliser maintenant pour aboutir à une réforme qui réponde à ces objectifs ?

()

Plan d'aménagement du territoire : —

: —

*

/)

*

(..

: —
:

: —

: —

: —